



47

Des cèdres de Numidie servirent de bonne heure de matériaux de construction. Pline parle des poutres qui, placées dans le temple d'Apollon à Utique, lors de la fondation de la ville, étaient en bon état 1178 ans plus tard. Si la répartition des forêts de cèdres était la même il y a trois mille ans que de nos jours, ces poutres avaient dû être apportées de loin, de l'Aurès ou des monts de Batna. Nous trouvons dans Corippus une allusion aux forêts de l'Aurès, massif qui est encore très boisé. Il n'y a pas de cèdres en Tunisie, ni dans le Nord de la province de Constantine (sauf au Nord-Ouest de cette province, dans les Babors, région qui, à l'époque de Pline, faisait partie de la Maurétanie, et non de la Numidie)

Au milieu du second siècle avant J.-C., il y avait des bois à peu de distance de Carthage. Le consul Censorinus, qui assiégeait cette ville, traversa le lac de Tunis pour aller chercher des matériaux propres à fabriquer des machines et des échelles,

Corippus mentionne fréquemment les forêts qui existaient de son temps (au VI^e siècle) dans le centre et le Sud de la Tunisie. La plupart de ses indications sont vagues ; et il est impossible de dire où était Ifera, « aux forêts épaisses, », dans quelles régions vivaient les *Silcedenit*, les *Silvaizan*, les *Macares*, dont les territoires étaient boisés. Nous connaissons cependant l'emplacement des forêts au milieu desquelles le général Solomon livra une bataille qui lui fut funeste : elles étaient situées près de Cillium (Kasserine), entre Sbétla et Fériana. Les *saltus* que Pline signale au delà de la petite Syrte, vers le Sud, n'étaient peut-être pas de véritables forêts. Rappelons enfin les bois très épais qu'Hérodote indique à la colline des Grâces, au Sud de Lebda, en Tripolitaine, et ceux qui, d'après Strabon, ombrageaient le cap Céphales (cap Misrata), un peu plus à l'Est.

On sait que le mot *saltus* signifiait espace couvert de végétation naturelle et, le plus souvent, forestière. A côté de ce sens propre, nous rencontrons fréquemment en Afrique un sens dérivé : grand domaine. Avant d'être mis en valeur, plus d'un de ces domaines dut être, partiellement ou totalement, couvert de forêts ou de

broussailles. Mais il ne faudrait pas croire que partout où l'on trouve mentionné un saltus-domaine, il y ait eu autrefois un saltus-forêt, puisque le sens du mot s'était modifié. Une remarque analogue doit être faite au sujet des mentions de Silvanus, qui eut de nombreux dévots dans l'Afrique romaine. Que ce dieu ait été adoré en certains lieux comme un protecteur des forêts, on peut l'admettre, mais il n'est pas prouvé qu'il en ait été toujours ainsi nous savons qu'en Italie, il devint le protecteur du bétail, des jardins, des champs cultivés, des limites. Les inscriptions qui indiquent des saltus et les dédicaces à Silvain ne sont donc guère utiles pour déterminer les emplacements des forêts antiques.

Est-il possible de suppléer à l'insuffisance des textes par l'étude de la répartition des ruines ? Elles sont rares dans des pays aujourd'hui couverts de forêts : par exemple, en Khoumirie, au sud-ouest de Collo, au sud-Est et au Sud-Ouest de Djidjelli, dans les montagnes des Bibans, dans l'Est de la grande Kabylie, dans le massif qui s'étend au Sud de la Mitidja, dans l'Ouarsenis. Dans ces régions, la civilisation latine s'est très peu répandue; les villes manquent ; les villages, les hameaux, du reste peu nombreux, sont situés dans les vallées qui offraient des terres cultivables. Quelques ruines romaines que l'on rencontre dans les parties accidentées représentent d'ordinaire des habitations isolées, peut-être des fermes, établies sur des clairières. Cependant, il ne faut pas attacher trop d'importance à ces constatations. L'absence ou la rareté de ruines d'aspect romain, de constructions faites en matériaux durables, ne prouvent pas, d'une manière péremptoire, qu'un pays ait été jadis désert ou presque désert, car beaucoup d'indigènes ont pu vivre sous des huttes qui, une fois abandonnées, ne laissent aucune trace.

